

Département

Pyrénées Atlantiques

Commune de Gelos**Arrondissement**

Pau

Délibération 2022-85 du conseil municipal du quinze décembre deux mil vingt-deux

Le quinze décembre deux mil vingt-deux à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Pascal MORA, Maire.

Effectif légal du conseil municipal : 27

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents physiquement : 20

Nombre de conseillers votants : 25

Date de la convocation : 09/12/2022

Date de mise en ligne : 16/12/2022

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	X			
LAUGÉ	Martine	X			
LALUCAA	Florent	X			
SERRESSEQUE	Danielle	X			
CLAVERIE	Didier	X			
DELQUIGNIE	Béatrice	X			
LEYDERT	Stéphane	X			
GOUVET	Anne	X			
ALLAL	Ahmed	X			
SIAFFA	Serge	X			
CROVELLA	Loïc	X			
ROUZIERES	Nicole		X		
LAVIGNE	Gwendoline		X	Mme DELQUIGNIE	
SALAT	Didier		X	M. LALUCAA	
LANOUILH	Éric	X			
MORISOT	Pierre-Alexandre		X	M. ALLAL	
JAÉGLÉ	Christine	X			
MARQUET	Sandrine		X	M. MORA	
CONESA	Claire		X		
BOONE	Emmanuelle	X			
FONTENIER	Jessica	X			
LACROIX	Jean-Pierre	X			
BERTHELOT	Christophe	X			
FRITHMANN	Alicia	X			
CASENAVE dit MILHET	Agnès	X			
KÉRUZORÉ	Marie		X	Mme Casenave dit Milhet	
AUGUSTO	Alain	X			

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Désignation du secrétaire de la séance

Candidat(e) : Mme Frithmann est candidat(e)

Mme Frithmann est désigné(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Délibération

2022-85 : Désignation des représentants de la commune dans les structures extra-communales

Rapporteur : Monsieur le Maire

- Vu l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal doit désigner ses délégués qui siégeront dans les organes délibérants d'organismes auxquels la commune est adhérente.

Ils sont élus au scrutin secret sauf accord unanime contraire.

Le conseil municipal peut procéder à tout moment en cours de mandat, et pour le reste de sa durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation.

En cas de vacance parmi les délégués d'un conseil municipal pour quelque cause que ce soit, ce conseil pourvoit au remplacement dans le délai d'un mois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

DESIGNE

Art 1 – Un conseiller en charge des questions de Défense Nationale :

- Titulaire 1 : Ahmed Allal

Art 2 – Cinq conseillers au conseil d'administration de l'association de gestion de la résidence pour personnes âgées de Gelos (A.R.P.A.G.) :

- Titulaire 1 : Pascal Mora
- Titulaire 2 : Danielle Serressèque
- Titulaire 3 : Emmanuelle Boone
- Titulaire 4 : Nicole Rouzières
- Titulaire 5 : Pierre-Alexandre Morisot

Art 3 – Un conseiller aux conseils des écoles de Gelos :

- Titulaire 1 : Emmanuelle Boone

Art 4 – Un conseiller au conseil d'administration de l'association « Ecole de Musique de Gelos » :

- Titulaire 1 : Christophe Berthelot

Art 5 – Un conseiller au conseil d'administration de l'association « Foyer des Jeunes Travailleurs » :

- Titulaire 1 : Alicia Frithmann

Art 6 – Deux conseillers au conseil d'établissement du Lycée des métiers de l'habitat de Gelos :

- Titulaire 1 : Didier Claverie
- Titulaire 2 : Didier Salat

Art 7 – Un conseiller au conseil d'administration de l'association « Pyrénées Action Jeunesse » :

- Titulaire 1 : Christophe Berthelot

Art 8 –Sept conseillers au conseil d’administration de la Société d’Economie Mixte de Gelos (S.A.E.M. de Gelos) :

- Titulaire 1 : Danielle Serressèque
- Titulaire 2 : Stéphane Leydert
- Titulaire 3 : Pascal Mora
- Titulaire 4 : Martine Laugé
- Titulaire 5 : Pierre-Alexandre Morisot
- Titulaire 6 : Béatrice Delquignie
- Titulaire 7 : Jessica Fontenier

Art 9 – Un conseiller au comité pilotage volet emploi du Plan Local pour l’Insertion et l’Emploi (P.L.I.E.) :

- Titulaire 1 : Alicia Frithmann

Art 10 – Un conseiller pour l’association des Communes Forestières des Pyrénées-Atlantiques :

- Titulaire 1 : Gwendoline Lavigne

Art 11 – Un conseiller en charge des questions de la sécurité routière :

- Titulaire 1 : Pierre-Alexandre Morisot

Art 12 – Un conseiller au conseil d’administration de l’association « Léo Lagrange » :

- Titulaire 1 : Martine Laugé

Art 13 – Un conseiller au conseil d’administration de l’association « Cap de Tout » :

- Titulaire 1 : Martine Laugé

Art 14 – Un conseiller au conseil d’administration de l’association « Mission Locale » :

- Titulaire 1 : Anne Gouvet

Délibération votée :

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Fait à Gelos, 15/12/2022

Le Maire,

Pascal MORA



A large, handwritten signature in black ink, which appears to be "Pascal Mora", written over a horizontal line.

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le



ID : 064-216402370-20221215-2022_85-DE